

Prévenir les fortes chutes de neige

Les périodes de grands froids sont souvent associées à des épisodes de fortes chutes de neige. Eurofil vous offre quelques conseils, pour prévoir ce phénomène.

Se prémunir

À votre domicile

- Rassemblez les papiers importants : pièce d'identité, carte vitale et autres documents de santé, moyens de paiement, livret de famille...
- Prévoyez la mise en sécurité de vos véhicules dans un lieu abrité.
- Préparez des vivres, une réserve d'eau potable et du matériel de secours en cas de confinement demandé par les autorités.
- Assurez vous du fonctionnement des moyens d'éclairage de secours.
- Protégez vos canalisations d'eau contre le gel.
- En cas d'utilisation d'un dispositif d'assistance médicale alimenté par électricité, prenez vos précautions en contactant l'organisme qui en assure la gestion.

Si vous êtes obligés de vous déplacer:

- Renseignez vous sur l'état de dégagement du réseau routier auprès du centre régional d'information et de circulation routière (CRICR).
- Prévoyez des vivres et matériels de secours en cas d'attente sur la route à bord de votre véhicule.
- Munissez vous d'équipements spéciaux.
- Signalez votre départ et votre destination à vos proches.
- Respectez scrupuleusement les restrictions de circulation et déviations mises en place.

Le + Eurofil

Complétez votre n° de téléphone mobile sur votre espace client Eurofil pour être informé par SMS de toute situation à risque sur votre commune.

Connaître l'évolution de la situation

- Renseignez vous auprès de la Mairie, Préfecture ou Services de l'État sur le risque de fortes chutes de neige, et l'organisation mise en place pour le gérer (moyens d'alerte, centres d'accueils...).
- Tenez-vous informé de la situation météo en utilisant les radios (poste à piles) et autres médias (TV, réseau Radio France).
- Consultez régulièrement la carte de vigilance de Météo-France (<http://vigilance.meteofrance.com>).

Attendre la fin de l'épisode neigeux

- Restez chez vous et ne sortez qu'en cas de nécessité absolue.
- Pour vous chauffer, n'utilisez pas les appareils non destinés à cet usage : cuisinières, brasero, chauffages d'appoint à combustion en continu (ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence), à cause des risques d'incendie et d'intoxication au monoxyde de carbone.

Si vous vous trouvez dans votre véhicule:

- Ne quittez l'habitacle sous aucun prétexte autre que sur sollicitation des sauveteurs.

Suivez les recommandations de sécurité diffusées par les autorités	En cas de danger
Informez-vous sur l'évolution de la situation avec une radio (poste à piles) et autres médias (TV, réseau Radio France).	Prévenir les secours en composant le 18 ou le 112.

Rester prudent après de fortes chutes de neige

- Suivez les consignes de sécurité diffusées par les autorités.
- Ne touchez pas aux fils électriques et téléphoniques tombés au sol.
- Faites l'inventaire des dégâts, photographiez les dommages.
- Protégez vous des chutes et protéger les autres en dégageant la neige, en salant les trottoirs.
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.
- Lors du déneigement, évitez d'obstruer les regards d'écoulement des eaux.
- Déclarez le sinistre au plus tôt à votre assureur.

Selon l'importance de l'évènement, vous pouvez proposer votre aide à la Mairie.

Document non contractuel à caractère publicitaire à jour au 19/12/2025 – Réf: 18890-0126 – Crédits photo: Getty Images.

Allianz Direct Versicherungs, succursale française.

Société de droit allemand – siège social : Königinstrasse 28, 80802 Munich, Allemagne – RCS Munich HRB 95802

Succursale immatriculée au RCS de Bobigny n° 953 811 338 – Adresse : 151 à 161 «Eurosquare 1», 151 boulevard Victor Hugo, 93400 Saint-Ouen-sur-Seine.

Entreprise d'assurance agréée par la BaFin (Allemagne) et soumise au contrôle de l'ACPR (4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09).

Eurofil est une marque commerciale d'Allianz Direct.